

E.veil

Revue mensuelle d'e-veille documentaire en éducation et promotion de la santé
N° 7– Décembre 2009

Volet : politique de santé / organisation du système de santé Sommaire

@ Bulletin bibliographique

Politique européenne de santé

- Rapport annuel 2009. État du phénomène de la drogue en Europe. 2

Politique nationale de santé

- Avis relatif aux risques pour la santé liés aux effets qualitatifs du changement climatique 2

@ E.point doc

Politique régionale de santé

- Maladie d'Alzheimer 3
- Education thérapeutique 3
- La solidarité 3

@ E.liens , à suivre ...

Politique mondiale de santé

- Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2009 4
- Rapport de l'OMS sur la santé des femmes 4

Politique nationale de santé

- Personnes atteintes de maladie chronique : prise en charge/protection sociale et l'éducation thérapeutique intégrée aux soins de premier recours 5
- Réforme de l'Administration territoriale de l'Etat 5
- Environnement : lancement d'un site 5
- Une Loi de santé publique en 2010 pour respecter les engagements de 2004 5
- Les 10 mesures pour lutter contre la maltraitance des personnes âgées 6
- Les orientations du deuxième plan santé au travail pour 2010-2014 (PST2) 6

Politique régionale de santé

- Fusion de la DRJS et de la DRASS 6

@ Bulletin bibliographique

Politique Européenne de santé

Dépendances

Rapport annuel 2009. État du phénomène de la drogue en Europe. OEDT (Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies), 2009, 116 pages.

Ce document présente **une vue d'ensemble** de la problématique et des politiques et législations en vigueur en Europe. Suivent l'offre et la disponibilité, la prévalence et les modes de consommation du cannabis, des amphétamines, ecstasy et substances hallucinogènes, de la cocaïne et du crack et la consommation d'opiacés. Un chapitre traite des maladies infectieuses et des décès associés à la drogue. Le rapport se termine sur les nouvelles drogues et les tendances émergentes.

<http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/donneeseuro.html>

La version en ligne sur le site de l'OEDT propose l'ensemble des tableaux statistiques sur lesquels sont fondées les analyses présentées dans le rapport. **Les profils de chaque pays de l'Union européenne** peuvent également être consultés. Ces profils sont présentés sous forme de synthèse graphique.

<http://www.emcdda.europa.eu/events/2009/annual-report>

Accès étendu aux communiqués de l'agence sur les drogues de l'Union Européenne à Lisbonne :

- Rapport annuel 2009 : **faits marquants** (synthèse de 4 p.). La synthèse place en évidence que si la cocaïne et l'héroïne continuent d'occuper une place prépondérante en revanche, la baisse de la consommation de cannabis, surtout chez les jeunes est confirmée :

http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/cp2009oedt_marches.pdf

- Nouvelles drogues : les **difficultés de la lutte** contre un marché en mutation :

http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/cp2009oedt_marches.pdf

Politique nationale de santé

Environnement

Avis relatif aux risques pour la santé liés aux effets qualitatifs du changement climatique ». HCSP, 27 novembre 2009, 7 pages.

Après avoir étudié le rapport interministériel de M. Delavière et J.-F. Guégan « les effets qualitatifs du changement climatique sur la santé en France » pour définir les conséquences sanitaires prioritaires à l'échéance de 2025, le HCSP formule des recommandations en termes d'actions de prévention et d'amélioration des connaissances.

http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcspa20091127_risqueschgtclima.pdf

Le rapport interministériel de M. Delavière et J.-F. Guégan

http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_changt_climatique_et_sante_France.pdf

Politique régionale de santé

Maladie d'Alzheimer : Situation en Poitou-Charentes : trois axes prioritaires caractérisent le "Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012" : l'amélioration de la qualité de vie des malades et des aidants, la recherche, la mobilisation de la société autour de cette maladie.

Pour accompagner la mise en oeuvre du plan au niveau local et contribuer à l'application effective de ses mesures, des assises régionales ont été organisées durant l'année 2009.

Trois thèmes ont été retenus :

- l'information sur la maladie et les perspectives de recherche,
- l'offre régionale de la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer,
- les pratiques et attentes des patients et des familles, l'accompagnement, l'aide aux aidants.

Le Plan local s'appuie sur un état des lieux réalisé par l'Observatoire régional de la santé à la demande de la DRASS et du Groupement régional de santé publique de Poitou-Charentes. Ce document contribue à souligner les enjeux de santé publique de la maladie d'Alzheimer en Poitou-Charentes, du fait du nombre de malades et du vieillissement de la population, de l'impact sanitaire de la maladie sur l'entourage, et de la nécessaire adaptation des réponses à ces enjeux. Il décrit la situation épidémiologique, les avancements et orientations de la recherche, les prises en charge et les ressources existantes sur le territoire régional :

Plaquette (6 p.) : Maladie d'Alzheimer : Situation en Poitou-Charentes

https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/sante/pdf/plaquette_alzheimer.pdf

Les Actes des Assises (43 p.) :

https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/sante/pdf/redaction_des_actes.pdf

Travaux des intervenants :

https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/sante/assises_alzheimer.html

Education thérapeutique en Poitou-Charentes : un quart de la population française, soit 15 millions de personnes souffrent de maladies chroniques. L'augmentation de la fréquence de ces maladies fait de l'amélioration de la qualité de vie des patients un enjeu majeur et selon l'Organisation Mondiale de la Santé, ces personnes devraient toutes pouvoir bénéficier d'éducation thérapeutique.

L'éducation thérapeutique du patient (ETP), définie par l'OMS en 1999, permet au patient et à ses proches de mieux comprendre sa maladie et son traitement dans le but d'améliorer son état de santé et sa qualité de vie. Le patient tient une place prépondérante en tant qu'acteur de sa propre santé.

L'ETP relève d'une prise en charge pluridisciplinaire qui concerne aussi bien la médecine que la pédagogie de la santé et les sciences humaines et sociales.

La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires inscrit le concept d'éducation thérapeutique dans le Code de la Santé Publique.

En région Poitou-Charentes, en 2008, un état des lieux des actions en établissement de santé a été sollicité et financé par l'ARH. Un état des lieux similaire a été réalisé en secteur ambulatoire par l'URCAM.

Les Assises régionales tenues le 29 octobre 2009 à Poitiers ont été l'occasion de publier des résultats et de sensibiliser le plus grand nombre de professionnels de santé sur l'intérêt de développer l'éducation thérapeutique du patient.

Présentation des intervenants :

<https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/sante/eductheraintervenants.html>

La solidarité :

- Le **Programme Interdépartemental d'ACcompagnement du handicap et de la perte d'autonomie (PRIAC)** de la région Poitou-Charentes 2009/2013

Instauré par l'article 58 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et la citoyenneté des personnes handicapées, le PRIAC est un outil de programmation de l'adaptation et de l'évolution de l'offre d'accompagnement collectif médico-social.

https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/solidarite/pers_agees_hand.html

Politique régionale de santé

La solidarité :

- Le Comité régional de l'organisation Sociale et Médico-Sociale (CROSMS)

Le comité rend un avis motivé sur les demandes d'autorisation, préalable à la décision de l'autorité publique, sur les projets de création, de transformation et d'extension importante (plus de 30% de la capacité initialement autorisée ou plus de 15 lits, places ou nombre de bénéficiaires autorisés) des établissements et services sociaux et médico-sociaux énumérés dans l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles. Le comité est aussi appelé à émettre un avis sur les schémas d'organisation sociale et médico-sociale et le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC).

<https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/solidarite/crosms.html>

- Le schéma régional médico-social d'addictologie

Elaboré dans le cadre de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 et de la circulaire DGS du 28 février 2008, le schéma régional médico-social d'addictologie de Poitou-charentes fixe pour la période 2009 à 2013 les perspectives et les objectifs de développement de l'offre médico-sociale spécialisée dans le soin, l'accompagnement et la prévention des conduites addictives, en articulation avec le dispositif sanitaire en addictologie et en cohérence avec les priorités nationales.

https://poitou-charentes.sante.gouv.fr/accueil/solidarite/schema_reg_addicto.html

Politique mondiale de la santé

Lutte contre le tabagisme

Le Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2009 aborde la question des environnements sans tabac en raison de la nocivité du tabagisme passif qui provoque environ 600 000 décès prématurés par an et d'innombrables maladies invalidantes. Ce rapport rend également compte de l'investissement consenti par les pays pour mettre en oeuvre les mesures du programme de lutte antitabac MPOWER établi en 2008. Communiqué de presse

http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2009/smoke_free_laws_20091209/fr/index.html

A partir de ce communiqué, des liens orientent vers les documents : Initiative de l'OMS pour un monde sans tabac, Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme 2009 ([disponible en anglais](#)), Principaux faits et chiffres sur le tabagisme passif

Santé des femmes

L'OMS publie un rapport : « Les femmes et la santé : la réalité d'aujourd'hui, le programme de demain » mettant en avant la vulnérabilité des femmes face à la maladie, notamment par manque de réponse à des besoins de santé à des moments particuliers de leur vie, lors de l'adolescence et de la vieillesse. Ce rapport apporte des informations sur les besoins des femmes en matière de santé, ainsi que les chiffres mondiaux et régionaux relatifs aux principales causes de décès. Il identifie les facteurs conduisant à cette vulnérabilité et insiste sur le fait qu'une espérance de vie plus longue des femmes ne signifie pas une meilleure santé. Le rapport recommande une action d'urgence, appelant à réfléchir sur la prise en charge des problèmes de santé et des coûts associés à la vieillesse et à anticiper les changements dans l'organisation du travail, de la famille et du soutien social.

Communiqué de presse de l'Organisation Mondiale de la Santé :

http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2009/women_health_report_20091109/fr/index.html

Présentation, résumé d'orientation et rapport :

http://www.who.int/gender/women_health_report/fr/index.html

Politique nationale de santé

Aide aux personnes atteintes de maladie chronique

La prise en charge et la protection sociale des personnes atteintes de maladie chronique... En France, 28 millions de personnes reçoivent un traitement de manière périodique (au moins six fois par an) pour une même pathologie, alors qu'environ 9 millions de personnes sont déclarées en affection de longue durée (ALD). Le dispositif médico-administratif dit des ALD, qui gère la prise en charge médicale et financière de ces maladies est jugé de plus en plus inadapté. Le système de santé s'est donc engagé dans des réformes structurelles. En 2007 le Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladie chronique a été lancé. Il est décliné jusqu'en 2011. Dans cette perspective, la Commission maladies chroniques du HCSP propose dix recommandations pour accompagner des mesures adaptées.

Le rapport (72 p.) : http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcsp20091112_prisprotchronique.pdf

Synthèse et recommandations :

http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcsp20091112_prisprotchroniquesr.pdf

L'éducation thérapeutique intégrée aux soins de premier recours ... L'éducation thérapeutique aide les personnes atteintes de maladie chronique et leur entourage à comprendre la maladie et le traitement, à coopérer avec les soignants et à maintenir ou améliorer leur qualité de vie. Le rapport du HCSP étudie les facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner l'implication des médecins traitants et des autres professionnels de santé, dans la mise en oeuvre d'une éducation thérapeutique de proximité et émet des recommandations pour favoriser un développement rapide et structuré de l'éducation thérapeutique du patient en ambulatoire.

Le rapport (35 p.) : http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcsp20091112_edthsoprre.pdf

Synthèse et recommandations :

http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcsp20091112_edthsopresr.pdf

Administration territoriale de l'Etat

Réforme : les 25 directions régionales fusionneront au sein de huit grands pôles : Drac (culture), Dirm (mer), Dreal (environnement), Draaf (agriculture), DRJSCS (jeunesse et sports), Direccte (concurrence, travail et emploi), ARS (santé), DRFIP (services fiscaux). Au niveau départemental, la réforme initie une approche transversale en terme de cohésion sociale, protection des populations, développement durable et équilibre des territoires. Les préfets seront à la tête d'un nombre réduit de deux ou trois directions interministérielles (DDI) : les directions départementales des territoires (DDT), les directions départementales de la protection des populations (DDPP) et directions départementales de la cohésion sociale (DDCS).

La réforme en 10 p. :

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/interventions/11.16_La_reforme_de_ladministration_territoriale_de_lEtat.pdf

Environnement

Le Ministère chargé de l'écologie et certains partenaires (ADEME, BRGM, INERIS, AFSSET, LNE) lance un **site qui a vocation à permettre aux citoyens de participer et d'accéder aux données publiques** en matière d'environnement en application des dispositions de la convention d'Aarhus (titre IV de la loi du 27 février 2002 sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement)...

<http://www.toutsurenvironnement.fr/>

Loi de Santé Publique :

Une Loi de santé publique en 2010 pour respecter les engagements de 2004.

Communiqué de presse de la Société Française de Santé Publique (I.p.) :

[http://www.sfsp.fr/activites/file/CPLoiSP2010\(1\).pdf](http://www.sfsp.fr/activites/file/CPLoiSP2010(1).pdf)

Politique nationale de santé

Personnes âgées

Les **10 mesures pour lutter contre la maltraitance** des personnes âgées proposées par Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée des Aînés...

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse/communiqués/nora-berra-annonce-10-mesures-pour-lutter-contre-maltraitance-personnes-agees.html>www.travail-solidarite.gouv.fr

Santé au travail

Les orientations du deuxième plan santé au travail pour 2010-2014 (PST2)

Ce plan doit s'inscrire dans la continuité du précédent Plan Santé au Travail 2005-2009 en retenant deux objectifs majeurs :

- diminuer les expositions aux risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles,
- développer une politique de prévention active des risques professionnels, comme les risques cancérogènes, les troubles musculo-squelettiques et les risques psychosociaux.

Le ministre a déjà engagé un plan d'urgence pour la prévention du stress au travail, intégré au PST2. Le coût du stress est évalué à 3 à 4 points de PIB selon le Bureau international du travail. Aussi, ce PST2 doit s'inscrire dans un cadre interministériel en s'articulant avec d'autres grands plans gouvernementaux notamment de santé publique comme le 2ème Plan National Santé Environnement (PNSE 2009-2013), le Plan écophyto, le prochain Plan cancer, avec également les objectifs définis dans la convention d'objectifs et de gestion conclue avec la branche accident du travail des organismes de sécurité sociale.

Préparation du PST 2 :

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/ministere/conseil-orientation-conditions-travail-coct/reunions-preparatoires-au-plan-sante-au-travail-no2/>

Politique régionale de santé

Fusion de la DRJS et de la DRASS

Fusion de la DRJS et de la DRASS au 1er janvier 2010 : dans chaque région, une direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) est créée par fusion de la DRJS, de la DRASS pour ses services compétents en matière de cohésion sociale et de la direction régionale de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Elle assurera le pilotage et la coordination des politiques sociales, sportives, de jeunesse, de vie associative et d'éducation populaire.

Le directeur régional recensera les besoins de formation, délivrera les diplômes par délégation ministérielle ou du préfet, désignera et organisera les jurys d'examen. Il instruira les demandes d'enregistrement des établissements qui préparent aux diplômes de travail social. Il contrôlera et évaluera les organismes de formation et contribuera à la mise en œuvre de l'offre publique de formation.

Décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009

http://www.arftlv.org/Actualites_ATOUT_COMPETENCES/ACTU14122009095312/Atout_actualite.aspx